



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe de rédaction No.2 sur certains sujets relatifs au traitement des investisseurs et des investissements (avant/après établissement)

COMPTE RENDU SUCCINCT

Réunion des 16-17 avril 1996

GROUPE DE RÉDACTION N° 2 SUR CERTAINS SUJETS RELATIFS AU TRAITEMENT DES INVESTISSEURS ET DE L'INVESTISSEMENT (AVANT/APRÈS ÉTABLISSEMENT)

COMPTE RENDU SUCCINCT

16-17 avril 1996

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe de rédaction adopte l'ordre du jour [DAFFE/MAI/DG2/A(96)2].

2. Approbation du compte rendu succinct de la réunion des 11-13 mars 1996

Le Groupe de rédaction approuve le compte rendu succinct [DAFFE/MAI/M(96)1].

3. Définition de l'investisseur et de l'investissements

Le Groupe de rédaction :

- reprend son examen du projet de dispositions de l'AMI concernant la définition de l'investisseur et de l'investissement à partir d'une note révisée du Président [DAFFE/MAI/DG2(96)1/REV1] et de contributions écrites de pays Membres [DAFFE/MAI/DG2/RD(96)3, DAFPE/MAI/DG2/RD(96)4, DAFPE/MAI/DG2/RD(96)5, DAFPE/MAI/RD(96)2 et DAFPE/MAI/RD(96)3] ;
- met au point son rapport à ce sujet le 18 avril 1996 et décide que ce rapport sera soumis au Groupe de négociation, pour examen le 19 avril 1996, conformément aux paragraphes 4 et 5 du mandat du Groupe. [Ce rapport sur la "définition de l'investisseur et de l'investissement" a été depuis lors diffusé sous la cote DAFPE/MAI/DG2(96)3].

4. Autres questions

Ayant soumis son deuxième rapport au Groupe de négociation [son premier rapport DAFPE/MAI/DG2(96)2 a été soumis au Groupe de négociation à sa réunion de mars 1996], le Groupe de rédaction constate qu'il s'est acquitté de son mandat.